**Zeitschrift:** Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et

du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

**Band:** 86 (1957)

**Heft:** 13-14

Rubrik: Plan de causerie sur le métier d'agriculteur

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 11.07.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# Plan de causerie sur le métier d'agriculteur

#### **Documentation**

- 1. La formation professionnelle des jeunes agriculteurs, Edition de l'Office cantonal de la formation professionnelle agricole, Grangeneuve (voir résumé page 3 de la couverture).
- 2. « La formation professionnelle agricole », article de La Liberté du 16 juin 1951.
- 3. « Examens professionnels paysans », article de La Liberté du 26 septembre 1953.

## I. Informations générales

- 1. Importance économique de notre agriculture fribourgeoise en temps de paix comme en temps de guerre, 36 % de notre population vivant de l'agriculture.
- 2. Trois types d'exploitations agricoles : élevage du bétail, cultures des céréales, cultures maraîchères.
- 3. Industries qui en dépendent : fabriques de charcuterie (exemple Epagny), moulins agricoles (exemple Corserey), fabriques de conserves (exemple Estavayer-le-Lac).
- 4. Rentabilité de la profession assurée, à la condition :
  - a) d'une productivité normale par utilisation des moyens techniques et par rationalisation du travail. Ce qui implique la nécessité
  - b) d'une formation professionnelle aussi complète que possible, pratique et théorique.
- 5. Nécessité d'une main-d'œuvre suffisamment nombreuse et bien formée. Illusions de ceux qui abandonnent l'agriculture pour entrer en usine. Perte de notre argent versé aux ouvriers étrangers.
- 6. Grandeurs et beautés du métier de paysan.

## II. Informations spéciales

Etapes de la formation professionnelle agricole :

- A. Apprentissage agricole de 2 ans, dont une année possible sur l'exploitation paternelle. Placement par l'Office cantonal de la formation professionnelle agricole, Grangeneuve. Conditions: nourriture, logement, gage de quelque 60 fr. par mois. Examen de fin d'apprentissage à Grangeneuve, d'une durée d'un jour. En cas de succès, obtention du « livret de travail ».
- B. Ecole d'agriculture d'hiver, Grangeneuve, 2 semestres d'hiver de 5 mois. Coût: 450 fr. par semestre. Possibilité d'obtenir une bourse de 200 fr. au maximum. Formation surtout théorique. Examen final, avec diplôme de connaissances agricoles.
  - (A + B peuvent être remplacés par l'Ecole annuelle d'agriculture, Grangeneuve. Deux semestres d'hiver et un semestre d'été. Enseignement théorique et pratique. Admission dès 16 ans. Examen final, avec diplôme de fin d'études.)
- C. Examen professionnel paysan, dès 22 ans, après 4 ans de compagnonnage pratique. Cours préparatoire de 10 jours à Grangeneuve. Durée de l'examen : 2 jours. Diplôme professionnel paysan.

D. Maîtrise agricole, dès 28 ans. Cours préparatoire de 5-10 jours. Durée de l'examen : 4 jours, sur exploitation de Suisse romande. Organisation par la Fédération des sociétés d'agriculture de la Suisse romande. Diplôme de maîtrise.

## III. Aptitudes

- 1. Bonne santé, force physique normale.
- 2. Intelligence normale, pour assimiler les nombreuses connaissances nécessaires.
- 3. Goût du travail de la terre et de l'élevage du bétail.
- 4. Confiance dans l'adversité, persévérance dans l'effort.

## IV. Avenir

- 1. Reprise de l'exploitation paternelle.
- 2. Fermier.
- 3. Gérant de cultures.
- 4. Enseignement agricole.
- 5. Visiteur de vergers, maître-vacher, etc.

## Conclusion

Ne doit quitter la terre que celui qui est assuré par avance qu'il devra un jour, pour une raison ou pour une autre, l'abandonner. Que celui-là n'attende pas pour apprendre un autre métier.

Office cantonal d'Orientation professionnelle. Pérolles, Fribourg (tél. 2.33.96).

## Caleb Gattegno

- 1. Arithmétique qualitative. Les nombres de 1 à 10.
- 2. Arithmétique qualitative. Les nombres de 1 à 100.

Delachaux et Niestlé S. A., Neuchâtel, Paris.

Ces deux petits manuels sont les premiers d'une série de 9 intitulés : L'arithmétique avec les nombres en couleurs.

La nouvelle méthode d'enseignement de l'arithmétique que présentent ces deux livres ne saurait laisser indifférentes les personnes qui ont la responsabilité de l'Ecole à tous ses degrés. C'est pourquoi notre Bulletin pédagogique a publié, l'an dernier, un important article sur l'enseignement des mathématiques à l'aide des réglettes Cuisenaire.

Les deux livrets que nous avons l'avantage de présenter sont à la fois des livres d'exercices et des guides pour une manipulation correcte des réglettes et une prise de conscience nette des opérations concrètes et de ce qu'elles évoquent.

Cette pédagogie vise à faciliter l'acquisition, les éléments du calcul, tout en la rendant plus attrayante, concrète et plus rapide.